

# **Fondation de l'Association des Amis et Anciens Elèves du Lycée Denis-de-Rougemont**

## **Rapport de l'année 2017**

### **Séances**

Durant l'année écoulée, le Conseil de la Fondation de l'ALDDR s'est réuni à deux reprises, à savoir les 8 mars et 29 septembre 2017, dans le prolongement des séances du comité de l'association des Amis et Anciens Elèves du Lycée Denis-de-Rougemont, auxquelles les membres du Conseil étaient conviés, les membres du comité de ladite association étant invités aux séances du Conseil de fondation.

### **Mutation au sein du Conseil**

En raison de son départ à la retraite, Madame Mary-Claude Faessler a quitté le Conseil de fondation, auprès duquel elle représentait la direction du Lycée.

Monsieur Bernard Walder, directeur adjoint du Lycée, remplacera Madame Mary-Claude Faessler au sein du Conseil de fondation, sous réserve de la ratification de sa nomination par l'Assemblée générale de l'ALDDR.

Les membres du Conseil de fondation remercient Madame Faessler pour son engagement au service du Lycée et de ses élèves, tout en lui souhaitant une heureuse retraite.

Le Conseil de fondation reste en outre composé de Monsieur Simon Stoeckli, président, Madame Sylvie Naudy, trésorière, Monsieur Jonathan Grétilat, secrétaire, ainsi que de Monsieur Christian Berger (président de l'ALDDR) et Madame Nicole Bosshart, membres.

### **Activités**

La vente de vins de *La Maison Carrée* à Auvernier, reconduite à la fin 2016, l'est également à fin 2017.

Cette opération rencontre toujours le même succès parmi nos membres.

Par ailleurs, la Fondation a accordé à la direction du Lycée une subvention de CHF 1'000.00 pour étoffer la réalisation de l'édition 2018 du Livre d'Or du Lycée. Cet ouvrage comprend les photos des élèves de dernière année par classe, ainsi que des membres de la direction et d'événements marquants de l'année scolaire.

## **Comptes**

Les comptes de la Fondation présentent, au 31 décembre 2016, un capital de CHF 50'399.86. On constate ainsi une diminution de CHF 1'214.11 par rapport à l'année précédente. Quoique normale et conforme aux attentes, la situation demeure serrée et appelle à la prudence.

Neuchâtel, le 15 novembre 2017

Simon Stoeckli

Président du Conseil de fondation